



CONTEXTE



i-eval Discovery

Peace Building Fund: Prévention de la violence, de la délinquance juvénile et de l'insécurité dans les régions de DIANA et SAVA du Nord de Madagascar

INFORMATIONS RAPIDES

Pays: Madagascar

Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur: 04 October 2022

Date à laquelle l'évaluation a été approuvée par EVAL: 13 October 2022

Type d'évaluation: Conjointe

Horaire d'évaluation: Final

Mode d'évaluation: Indépendant

Bureau administratif: Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles

Bureau technique: Bureau de Pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles + UNICEF+FNUAP

Gestion d'évaluation: Ricardo Furman

Nom(s) de l'évaluateur: Mohamadou Sy (team leader) et ANDRIAMPARANONY Masy

Code du projet : MDG/20/01/UND

Donateur(s) & budget: UN Peace Bulding Fund

Mots clés: ; vanille, délinquance juvénile, gouvernance, et promotion de la paix sociale.

Résumé du but, de la logique et de la structure du projet	<p>Le projet vise à atteindre les trois résultats suivants : (i) les décisions autour de la chaîne d'approvisionnement de la filière vanille et les enjeux de la violence et de l'insécurité y afférents sont prises d'une manière concertée et inclusive, (ii) une meilleure collaboration entre les communautés et les FDS dans la prévention de la violence dans le secteur de la vanille est instaurée et (iii) les jeunes vulnérables et à risque de s'engager dans la criminalité et la violence liée à la filière vanille ont une résilience renforcée.</p> <p>La démarche stratégique du projet porte sur la promotion du dialogue social et la prise de décisions transparentes et inclusives, la responsabilisation et l'appui à la participation et la coopération communautaire et l'appui à la résilience des enfants et des jeunes.</p> <p>Quand bien même l'OIT assure le lead et la coordination du projet, l'OIT, l'UNICEF et le FNUAP sont directement responsables de la mise en œuvre des activités de leurs composantes sous le contrôle d'un Comité Technique de projet et la supervision stratégique du Comité de pilotage du Portefeuille de Consolidation de la Paix.</p>
Situation actuelle du projet	<p>Le projet a été mis en œuvre dans les régions DIANA et SAVA de Madagascar pour une durée de trente mois. Le projet est arrivé à terme en juillet 2022.</p>
But, destinataire et portée de l'évaluation	<p>Le gouvernement malgache, UN PBF, OIT, UNFPA et UNICEF, les partenaires techniques locaux, les mandants tripartites et les organisations de la société civile sont les destinataires finaux de l'évaluation. Le champ d'application de l'évaluation couvre toute la période du projet écoulée, de janvier 2020 à juillet 2022.</p>
Méthodologie de l'évaluation	<p>La méthodologie d'évaluation combine les approches quantitatives et qualitatives. L'évaluation est effectuée selon les normes d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats (GAR) mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Au total, le nombre de personnes interviewées individuellement et en focus groupes s'élève à 158, soit 56,32% d'hommes et 43,67% de femmes. La phase de conduite des entretiens a été clôturée par trois exercices de restitution à chaud des résultats préliminaires de l'évaluation. Enfin, concernant les limites de l'évaluation : l'équipe d'évaluation n'a pas pu échanger avec un grand nombre d'acteurs économiques de la filière vanille d'une part et les données quantitatives mises à disposition par le projet étaient insuffisantes, d'autre part.</p>

Résultats principaux et Conclusions

Le projet est pertinent, dans l'ensemble, au regard des problèmes sociétaux ciblés dans les 2 régions, de son alignement sur les priorités nationales comme le Velirano 1, les priorités du PBF et sur l'objectif de développement durable (ODD 16) mais cette pertinence est limitée par les mesures d'appui à l'insertion socio-économique des jeunes.

Par rapport au résultat attendu 1, le produit 1.1 « les groupes d'acteurs clés de la chaîne d'approvisionnement de la vanille sont impliqués dans les structures de concertation » a été partiellement réalisé. Le produit 1.2 « les institutions locales de lutte contre la corruption sont renforcées » a été largement réalisé.

Par rapport au résultat attendu 2, le produit 2.1 « les communautés sont outillées pour prévenir les diverses formes de violence » a été réalisé. Par rapport au résultat attendu 3, le produit 3.1 « les jeunes vulnérables et à risque sont engagés en tant qu'acteurs de la paix » a été partiellement réalisé. Le projet a apporté un début de réponse à la socialisation d'anciens jeunes détenus et quelques jeunes ont effectivement suivi des formations professionnelles (265 jeunes formés dans la région SAVA et 200 dans la région DIANA) même si dans la région SAVA ils ont moins bénéficié des activités de suivi post-formation du projet.

Le projet est globalement efficient au regard du taux de décaissement du projet qui s'élevait à 96,83%. Les 3 agences ont mutualisé leurs moyens, et alloué 62 % des ressources du projet aux activités des trois résultats attendus. Les agences ont également contribué en numéraire et en nature au projet. En termes de limites et de contraintes, le taux de décaissement a évolué lentement et le projet a connu quelques retards dans la livraison des produits et des livrables.

En termes d'impact, le projet a contribué à la prévention de la violence, à la protection des enfants et à la résilience des jeunes. Des impacts positifs prévisibles ont été identifiés au niveau institutionnel (redynamisation des cadres de concertation), au niveau communautaire (réduction du taux d'insécurité), et au niveau individuel (prise de conscience sur les dangers liés à la violence). D'après le rapport endline, à Sambava, le nombre de cas de vols de vanille verte est passé de 269 en 2020, à 114 en 2021 et 2 pendant le premier trimestre 2022. La mission d'évaluation n'a pas identifié d'impacts négatifs prévisibles du projet. Les facteurs qui favorisent la durabilité sont de divers ordres, à savoir, l'appropriation des objectifs et de la démarche du projet par les parties prenantes clés, le niveau

élevé d'implication des directions techniques et des CTD dans les cadres formels de concertation et l'existence d'une masse critique de jeunes formés comme acteurs de la paix. Jusque-là, le projet n'a pas eu d'effets catalytiques directs sur le plan de la mobilisation de ressources financières même si, grâce au projet, beaucoup de maires se sont engagés à prévoir dans leurs prochains budgets des ressources financières pour accompagner les activités des organisations communautaires de base en matière de lutte contre la violence et la promotion des droits des enfants. Les effets catalytiques attribuables au projet sont la création de centres de formation professionnelle de jeunes, et un plaidoyer réussi auprès des juges pour l'adoption de mesures alternatives à l'emprisonnement des mineurs. Les comités de gouvernance créés pour les besoins spécifiques du projet pourraient manquer de ressources pour leur fonctionnement.

RECOMMANDATIONS, LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

Principales recommandations et suivi

Recommandations au gouvernement malagasy

Recommandation 1 : assurer une meilleure participation des deux institutions clés, en l'occurrence, la famille et l'école, dans l'ensemble des projets de prévention de la délinquance juvénile et de consolidation de la paix sociale (niveau de priorité élevé, implication temporelle moyenne et implication en ressources moyenne).

Recommandation 2 : poursuivre les efforts de plaidoyer auprès des juges des enfants afin de mieux valoriser les peines alternatives à la détention des enfants mineurs, ce qui va contribuer à désengorger les prisons et à assurer une meilleure insertion socio-économique de ces enfants (niveau de priorité élevé, implication temporelle forte et implication en ressources faible).

Recommandation 3 : améliorer le dialogue et la coordination entre les organes de gouvernance du projet, en l'occurrence le comité technique du projet au niveau national et les CAP/CRAP qui interviennent au niveau régional (niveau de priorité de moyen, implication temporelle moyenne et implication en ressources faible).

Recommandations à l'OIT, à l'UNICEF et au FNUAP

Recommandation 4 : valoriser davantage la participation des institutions d'éducation et de socialisation dans tous les projets de prévention de la violence à soumettre au PBF (niveau de priorité de

moyen, implication temporelle moyenne et implication en ressources moyenne).

Recommandation 5: prévoir systématiquement dans les projets à soumettre au PBF des actions de développement de l'employabilité et d'accompagnement dans l'insertion socio-économique des groupes de jeunes vulnérables (niveau de priorité élevé, implication temporelle moyenne et implication en ressources élevée).

Recommandation 6: intégrer dans les futurs projets de prévention de la paix un agenda sur le plaidoyer à co-développer sur les questions jugées prioritaires à mettre en œuvre avec les parties prenantes clés (niveau de priorité moyen, implication temporelle moyenne et implication en ressources faible).

Recommandation 7 : assurer une meilleure visibilité du projet et sa promotion auprès du grand public et à tous les niveaux d'intervention et par un mix de supports digitaux et non digitaux (niveau de priorité élevé, implication temporelle moyenne et implication en ressources faible).

Recommandation 8 : valoriser les équipes de backstopping des différentes organisations partenaires en communication, en genre et en suivi-évaluation afin de d'assurer une mise en œuvre efficace et efficiente des projets (niveau de priorité élevé, implication temporelle moyenne et implication en ressources faible).

Principales leçons apprises et bonnes pratiques

Leçon apprise 1: la prévention de la violence, de la délinquance juvénile et de l'insécurité nécessite un engagement à long terme et des ressources conséquentes.

Leçon apprise 2: l'approche «Delivering As One» présente de nombreux avantages mais elle a aussi ses exigences en termes d'harmonisation des approches et des outils d'intervention, de fluidité de la communication et de coordination.

Leçon apprise 3: les structures de gouvernance créées pour les besoins spécifiques d'un projet ont peu de chance d'être durables si des mécanismes d'auto-financement ne sont pas en place.

Bonne pratique 1: une approche d'intervention centrée sur les jeunes et portées par les jeunes.

Bonne pratique 2: le travail de sensibilisation et de plaidoyer auprès des juges pour l'adoption de peines alternatives à la détention des mineurs.